

26^E SKIOPEN COQ D'OR

LES MENUIRES
23 - 26 MARS 2022



esf



Partenaires majeurs

Partenaire média

Partenaires institutionnels

ROSSIGNOL



RENAULT
Albertville & Moûtiers

L'ÉQUIPE



RMC
INFO TALK SPORT



friendlyMenuires



megeve



alpe+huez



Fédération Française
de Ski

Toutes les infos et résultats sur esf.net. Suivez toute l'actualité **esf** sur les réseaux sociaux.

[f @esfofficiel](https://www.facebook.com/esfofficiel)

[@esf_officiel](https://www.instagram.com/esf_officiel)

[esf officiel](https://www.youtube.com/esf_officiel)

26^e SKI OPEN COQ D'OR

Les Ménuires, du mercredi 23 mars
au samedi 26 mars 2022

REGLEMENT

Epreuve Nationale conçue et organisée conjointement par le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français et la Fédération Française de Ski, avec les Ecoles du Ski Français et les Club Fédéraux

BUTS :

- * Offrir des possibilités de confrontation pour l'ensemble des jeunes skieurs issus des Club F.F.S. et des E.S.F.
- * Mettre en place un système F.F.S./E.S.F. pour brasser, détecter et regrouper dans des finales nationales les meilleurs éléments.
- * Classer l'ensemble de ces coureurs.

PRINCIPE DE L'EPREUVE

a) Poussin(e)s, né(e)s en 2009 et 2010

Il s'agit d'une rencontre sur quatre journées

premier jour :

- épreuve de pré-qualification (slalom géant)

deuxième jour :

- épreuve de qualification (slalom géant)

Phases finales

troisième jour :

- une épreuve de géant et un national skiercross chronométré avec un seul classement combiné quatrième jour :
- Epreuve de slalom parallèle ou
- Coupe ESF (épreuve de slalom géant ou SkiX réservée aux concurrents non qualifiés pour le slalom parallèle)

b) Benjamin(e)s, né(e)s en 2007 et 2008

Il s'agit d'une rencontre sur quatre journées

premier jour :

- épreuve de pré-qualification (slalom géant)

deuxième jour :

- épreuve de qualification (slalom géant)
- National skiercross pour ceux qui ont accès directement aux phases finales.

Phases finales

troisième jour :

- une épreuve de géant en deux manches

quatrième jour :

- une épreuve de slalom parallèle ou
- Coupe ESF (épreuve de slalom géant ou SkiX réservée aux concurrents non qualifiés pour le slalom parallèle)

CLASSEMENT :

a) Poussines / Poussins :

Pour ces 2 catégories, il sera établi un classement individuel sur le classement combiné.

b) Benjamines / Benjamins :

Pour ces 2 catégories, il sera établi deux classements individuels :

- sur le total des 2 manches du slalom géant
- sur l'épreuve du « national skiercross »

c) Classement « Etoile d'Or » et « filière ESF »

Il sera établi un classement individuel par catégorie des enfants qualifiés à la finale du Skiopen Coq d'Or:

TIRAGE AU SORT

- L'ordre de départ pour les épreuves de slalom géant se fera par un tirage au sort à la mêlée avec inversion totale pour la 2^{ème} manche.
- L'ordre de départ pour le national skiercross se fera par un tirage au sort à la mêlée.

Le national skiercross pour les poussins et poussines est considéré comme une manche de slalom géant

REGLEMENT DU SLALOM PARALLELE

Art. 1 : Participeront au slalom parallèle :

Benjamin(e)s né(e)s en 2007 et 2008

- les 8 premier(e)s de la 1^{ère} manche,
- les 8 premier(e)s de la 2^{ème} manche (hormis les 8 qualifiés de la 1^{ère} manche) et
- les 16 premiers au total des deux manches (hormis les 16 qualifiés de la 1^{ère} et 2^{ème} manche)

Poussin(e)s né(e)s en 2009 et 2010

- les 8 premier(e)s du slalom géant,
- les 8 premier(e)s du « national Skiercross » (hormis les 8 qualifiés du slalom géant)
- les 16 premiers au total des deux épreuves (slalom géant + national skiercross) hormis les 16 qualifiés du géant et du « national skiercross »

Art 2 : Lorsque les courses se courent en deux manches, ce sont les écarts de temps à l'arrivée qui déterminent le vainqueur.

Art 3 : Si au cours d'une manche un concurrent chute ou est disqualifié, il lui sera imputé une pénalité établie par la commission technique du SKIOPEN COQ D'OR

Art 3 bis : Au cours de la première manche, l'écart de temps maximum sera ramené à la valeur de la pénalité déterminée par le jury de compétition.

Art 4 : En cas de chute ou de sortie de tracé, le concurrent sera éliminé. Si les deux concurrents chutent, c'est celui qui a chuté le plus près de l'arrivée qui sera déclaré gagnant.

Art 5 : Si un concurrent en gêne un autre, soit en chutant, soit en s'intercalant dans son parcours, il sera éliminé.

Art 6 : Tout coureur qui ne se présentera pas à l'appel de son nom lors du départ sera éliminé.

Art 7 : Toute réclamation devra être faite sur le champ.

Art 8 : Les dossards pour le slalom parallèle sont attribués en fonction des résultats obtenus lors des épreuves de géant et parcours technique.

« Conscient des enjeux qui l'entourent, le SNMSF a engagé une réflexion globale sur le développement durable et a identifié un certain nombre d'actions concrètes à mettre en oeuvre.

L'organisation des compétitions nationales est un levier fort ; le SNMSF souhaite donc que les ESF, dans le cadre de l'organisation de ces événements, intègrent les problématiques liées au développement durable».

EPREUVE SKI OPEN COQ D'OR

Attribution des dossards :

tableau final

- le 1^{er} de la 1^{ère} manche portera le dossard 1, le 2^{ème} le dossard 3, etc... (le 8^{ème} : dossard n° 15)
- le 1^{er} de la 2^{ème} manche portera le dossard 2, le 2^{ème} le dossard 4, etc (le 8^{ème} : dossard n° 16)
- le 1^{er} au total des deux manches portera le n° 17, etc (le 16^{ème} : dossard n° 32)

Art 9 : Calcul de la pénalité

Elle sera déterminée en comité de course par le jury de compétition.

TITRE I

CONDITIONS DE PARTICIPATION (Communes aux Filières ESF et FFS)

Les jeunes skieurs qui souhaitent participer au 26^{ème} SKIOPEN COQ D'OR devront impérativement figurer au classement SKIOPEN au 14 mars 2022.

Ils devront être obligatoirement titulaires d'une licence coureur FFS « Jeunes » - en cours de validité

Le port du casque est obligatoire.

Le port de la dorsale est obligatoire.

A - INSCRIPTIONS

La Commission Technique du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (S.N.M.S.F.) publiera la liste des sélectionnés sur le site www.esf.net. Un courrier électronique leur sera adressé simultanément. Les intéressés devront impérativement confirmer leur participation sur ce même site.

B - ACCES AUX PRE-QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

Les fourchettes de points pour l'accès aux pré-qualifications seront définies le 17 mars 2022.

Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour les épreuves de qualification. Le nombre de qualifiés sera défini par la commission technique du SKIOPEN COQ D'OR, lors du comité de course.

C - ACCES AUX QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

Les fourchettes de points pour l'accès aux qualifications seront définies le 17 mars 2022.

Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour la finale. Le nombre de qualifiés sera défini par la commission technique du SKIOPEN COQ D'OR, lors du comité de course.

D - NATURE DE L'EPREUVE POUR LES PRE-QUALIFICATIONS ET QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

Il s'agit d'un slalom géant. Les qualifiés de la 1^{ère} manche ne participeront pas à la 2^{ème} manche.

TITRE II

CONDITIONS PARTICULIERES

I - Filière F.F.S.

Les épreuves de ce circuit :

«COQ DE BRONZE»

- Les inscriptions se feront par l'intermédiaire d'un Club FFS
- Une ou plusieurs épreuves qualificatives pour le «COQ D'ARGENT»
- Suivant la structure propre de chaque Comité Régional, ces épreuves pourront être du niveau inter-clubs (District) ou par découpage géographique (Massif).
- L'organisation de ces épreuves est placée sous la responsabilité du Comité Régional qui délègue ses pouvoirs au club organisateur.
- Le mode de qualification pour le «COQ D'ARGENT» sera défini par la Commission Alpine Régionale.

«COQ D'ARGENT»

- Une ou plusieurs épreuves, de niveau régional, qualificatives pour le SKIOPEN COQ D'OR.
 - Co-organisation des épreuves entre le Comité Régional et l'E.S.F. de la station organisatrice.
 - L'approbation de la Commission Technique du SKIOPEN COQ D'OR est nécessaire quant au choix du lieu des épreuves.
 - Dans le cadre des quotas de participation attribués à chaque Comité Régional (ou GIRSA), le mode de qualification pour les épreuves du SKIOPEN COQ D'OR est placé sous la responsabilité de la Commission Alpine Régionale.
- Elle devra transmettre la liste des participants à la commission technique du SNMSF au plus tard le 13 mars 2022. Les coureurs qualifiés par les comités accèdent directement aux phases finales des épreuves du SKIOPEN COQ D'OR.**
- Les non-qualifiés pourront cependant participer aux épreuves de pré-qualification ou de qualification conformément aux conditions de participation définies dans le TITRE I (figurer au classement SKI OPEN 2022)

II - Filière E.S.F.

LES EPREUVES DE L'ETOILE D'OR ET DE L'ESF SKI TOUR donnent accès directement aux phases finales du SKIOPEN COQ D'OR aux meilleurs poussin(e)s et benjamin(e)s retenus selon les critères définis dans le cadre du règlement de l'Etoile d'Or et de l'ESF Ski Tour.

Le quota des qualifiés sera arrêté par la commission technique du S.N.M.S.F.

26^e SKI OPEN COQ D'OR

Les Ménuires, du mercredi 23 mars
au samedi 26 mars 2022

PROGRAMME SPORTIF PREVISIONNEL

AVERTISSEMENT :
L'organisation du Ski open Coq d'Or
sera soumise aux recommandations gouvernementales
en vigueur en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

MARDI 22 MARS 2022

de 15 h à 19 h **Accueil des participants** Salle Léo Lacroix
18 h Comité de course Salle Léo Lacroix

MERCREDI 23 MARS 2022

7 h à 19 h **Accueil des participants** Salle Léo Lacroix
8 h 15 Pré-qualifications SKIOPEN COQ D'OR (slalom géant) Stade Olympique
Benjamines, Benjamins Poussines, Poussins
18 h 00 Comité de course Salle Léo Lacroix

JEUDI 24 MARS 2022

7 h **Accueil des participants** Salle Léo Lacroix
8 h 15 Qualifications SKIOPEN COQ D'OR (slalom géant) Stade Olympique
Benjamines, Benjamins
Poussines, Poussins
8 h 15 National skiercross (parcours technique) Stade Olympique
Séance de dédicaces des athlètes Rossignol Village partenaires
Front de neige
17h30 **Forum des Entraîneurs** Salle Léo Lacroix
Thème : l'importance de la connaissance de l'âge physiologique dans la préparation physique
18 h 30 Comité de course Salle Léo Lacroix

VENDREDI 25 MARS 2022

7 h **Accueil des participants** Salle Léo Lacroix
8 h 15 Slalom géant Poussins Stade Olympique
8 h 15 1^{ère} manche Benjamins Stade Olympique
8 h 15 1^{ère} manche Benjamines Stade Olympique
8 h 15 National skiercross (parcours technique) Poussins Stade Olympique
10 h Slalom géant Poussines Stade Olympique
10 h 2^{ème} manche Benjamins Stade Olympique
10 h 2^{ème} manche Benjamines Stade Olympique
10 h National skiercross (parcours technique) Poussins Stade Olympique
Séance de dédicaces des athlètes Rossignol Village partenaires
Front de neige
16 h 00 Comité de Course Salle Léo Lacroix
17 h 15 Cérémonie d'ouverture (défilé des enfants) Départ du village partenaires
18 h 30 Remise des prix précédée d'une projection Films Rossignol Centre sportif

SAMEDI 26 MARS 2022

8 h 15 Slalom parallèle Stade Olympique
8 h 15 Coupe E.S.F. Stade Olympique
12 h 30 **Remise des prix et proclamation des résultats**
à la suite des épreuves Front de neige